

Source	<i>Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes</i> , tome LXXXVI
Date	janvier 2012
Signé par	Marine BRETIN-CHABROL

À partir de la distinction établie par E.R. Dodds entre « shame culture » (culture de la honte en tant que fait social extériorisé) et « guilt culture » (culture de la culpabilité comme sentiment intériorisé), ce petit volume dense, cohérent, bien édité, examine plusieurs définitions et pratiques de la honte en contexte romain depuis la Rome archaïque et païenne jusqu'au Moyen Âge chrétien.

J.-F. Thomas, à la suite de son importante monographie (*Déshonneur et honte en latin : étude sémantique*, Louvain-Paris, 2007), rappelle la polysémie de pudor et uerecundia, « honte » mais aussi « pudeur », « retenue » et « conscience du bien », pudor et rubor signifiant encore le « déshonneur », tous sentiments qui procèdent de l'intériorisation de normes et de valeurs partagées par la communauté sous la République et les débuts de l'Empire. F. Dupont, étudiant les emplois de pudor dans le *De oratore* de Cicéron, montre comment cette qualité de « retenue » ou de « modestie » soutient l'autorité de Crassus dans le dialogue entre nobiles dont le traité prend la forme, ce qui lui permet d'exposer ses conceptions de la rhétorique sans perdre sa dignitas. S. Arnaud-Lesot dresse une typologie de sentiments qui, selon le *De medicina* de Celse, peuvent perturber l'exercice de la médecine : honte du malade à exposer son corps dénaturé par la maladie, abîmé par sa mauvaise conduite, honte du médecin à nommer certaines parties du corps (pudenda) ou peur de formuler un diagnostic erroné. A. Ruelle étudie la codification et l'histoire, en droit romain, des différentes manifestations bruyantes et collectives visant à susciter la honte chez un individu (obuagulatio, endoploration, flagitium, occentatio). Formes archaïques d'une justice communautaire identifiée au sacré, ces pratiques sont encadrées ou condamnées selon qu'elles visent un coupable ou un innocent, grâce à l'instauration d'un droit civil fondé sur le débat contradictoire. S. Benoist, dans la tragédie *Octavie*, les *Vies* de Suétone et l'*Histoire Auguste*, observe comment le pudor de l'empereur ou des femmes de son entourage, dans sa valence laudative (la retenue) ou péjorative (la honte), contribue à construire les figures de bons et de mauvais empereurs. Au respectable pudor des Antonins, hérité du citoyen de la République, s'opposent, chez Tibère ou Néron, le goût pour une sexualité hors normes, la confusion des valeurs du masculin et du féminin et celle des sphères publiques et privées. L. Ciccolini révèle comment le lexique classique de la honte est employé par Tertullien et Cyprien dans des contextes spécifiquement chrétiens : en tant que conscience aux yeux de Dieu d'une faute qui peut être intérieure, la honte est sentiment de contrition. Mais pour que la pénitence soit complète, Tertullien prescrit au pécheur d'exhiber son repentir en se livrant à des pratiques humiliantes en public. C'est en acceptant le renversement des valeurs romaines traditionnelles que le chrétien fait de la honte le moteur de sa conversion et l'instrument de son salut. L'étude du lexique de la honte chez Isidore de Séville conduit enfin J. Elfassi à conclure de même qu'il n'y a pas d'opposition tranchée entre une définition païenne, extérieure, de la honte, et une définition chrétienne limitée au sentiment de culpabilité intériorisé.

Ainsi, bien que l'on puisse regretter l'absence d'une étude sur le motif du rubor en contexte amoureux et celle d'une réflexion générale sur la place du pudor et de la pudicitia dans la définition de rôles masculins et féminins, on apprend déjà beaucoup de ce recueil où se dessine, en filigrane, l'importance d'une qualité associée au statut valorisé de l'ingénu.